

ASSEMBLEE GENERALE du 5 mai 2022

Synthèse

Mont-sur-Rolle, le 13 mai 2022

- Présentation de l'ECA
- Gens du Voyage : l'Etat cherche des terrains
- Finances cantonales et travaux de la Task force finances
- Facture Sociale: recours des communes et Assises du 17 mai
- Révisions de la loi sur l'énergie et de la loi sur les communes
- Cybersécurité

32 communes (54 personnes) y ont participé.

Présentation de l'ECA par Madame Claudine Christe, chargée de support aux communes et Monsieur Stéphane Farrugia, responsable technique de la prévention ECA

Nos orateurs nous ont notamment présenté les missions et compétences de l'ECA, son organigramme ainsi que sa division prévention.

Ils ont ensuite effectué un survol des bases légales applicables et rappelé ce qui avait changé en 2015 dans les prescriptions de protection incendie AEAI.

Ils se sont ensuite arrêtés sur le support/l'aide que l'ECA pouvait proposer aux communes, notamment les formations disponibles.

Ils ont enfin présenté les différentes aides financières (subventions) que l'ECA pouvait accorder.

(Voir présentation de l'ECA sur le site Internet de l'AdCV)

Présentation de Monsieur le Préfet Etienne Roy au sujet de la recherche de terrains pour les gens du Voyage

M. Le Préfet nous a parlé de la recherche de terrains destinés à accueillir ces personnes durant l'été 2022. M. Kappeler, Député honoraire, ancien membre du Comité de l'AdCV et délégué de notre Association pour la question des gens du voyage, souhaite remercier encore M. Roy qui va prendre sa retraite à la fin de l'année. M. Fargeon, préfet du district de Nyon, reprendra ce dossier.

(Voir présentation de M. le Préfet sur le site Internet de l'AdCV)



Information générale du Président et du Comité

Comptes 2021 du Canton de Vaud

Michel Buttin, Président de l'AdCV, est revenu sur cette question, qui a fait l'objet d'un article (publié dans le 24 Heures du 14 avril 2022 sous la plume de M. René Bournoud).

La santé financière du Canton demeure flamboyante en 2021. Une fois encore, les excédents réels de celui-ci atteignent et dépassent même les 650 millions de francs (moyenne depuis 2008).

Cela démontre que le rééquilibrage des finances entre le Canton et les communes, que demande avec force l'AdCV depuis plusieurs années, est pleinement justifié et pourrait se faire sans mettre les finances du Canton à mal ou provoquer une hausse des impôts cantonaux.

Task force finances

Farhad Kehtari, membre du Comité de l'AdCV et Municipal à Paudex, a présenté les dernières avancées de ce groupe de travail.

Le 17 mai prochain, se tiendront les deuxièmes Assises de la Facture sociale que l'AdCV organise en collaboration avec les communes de Crans, Gingins, Mies, Paudex, Perroy, Rolle et Rougemont. Elles se dérouleront au Casino Théâtre de Rolle.

Il indique également que l'AdCV a engagé un stagiaire, qui se chargera de différentes analyses financières, lesquelles seront utilisées dans le cadre des négociations autour de la Facture sociale et de la nouvelle péréquation intercommunale vaudoise.

Il rappelle la publication d'une FAQ sur la Facture sociale, librement accessible sur le site Internet de l'AdCV: https://www.adcv.ch/finances-perequation-fr3382.html#article-17123

Il mentionne enfin le questionnaire que l'AdCV a envoyé aux candidats aux élections cantonales dont les résultats sont également accessibles sur notre site internet : https://www.adcv.ch/divers-fr12257.html#article-17017

Recours contre la Facture sociale

Pierre-Alain Schmidt, Syndic de Mies, a rappelé le recours déposé par 13 communes contre la Facture sociale et effectué un rapide survol des considérants de la CDAP, qui a rejeté ce recours, tout en admettant que la péréquation intercommunale vaudoise était à bout de souffle et se heurtait à des principes constitutionnels, notamment l'autonomie communale.

Il a ensuite présenté les motifs du recours déposé au TF par les 13 communes précitées et l'intérêt à ce qu'un plus grand nombre de communes interjettent recours contre la Facture sociale 2021 (poids politique).

Il a mentionné également un article du 24 Heures d'où il ressort que la Cour des comptes n'a pas accès aux comptes du Canton!

(Voir présentation de M. Schmidt sur le site Internet de l'AdCV)



Loi fédérale sur l'énergie

Siegfried Chemouny, Secrétaire général de l'AdCV, a expliqué qu'actuellement, la planification et l'autorisation des installations destinées à l'utilisation d'énergie renouvelable relèvent en très grande partie de la compétence des cantons et des communes.

Si le projet de révision de la loi sur l'énergie est adopté, la compétence de planification et d'autorisation pour les installations précitées relèvera désormais du seul niveau cantonal.

Afin de simplifier la procédure, il est prévu d'exclure toute possibilité pour les communes de contester directement les indications en coordination réglées inscrites dans le plan directeur. Les communes seront toutefois consultées lors de l'élaboration des plans directeurs. Cependant, si leur avis n'est pas pris en compte, la seule possibilité d'action qui leur restera, sera de contester les décisions cantonales d'approbation des plans, prises sur la base des plans directeurs, auprès des instances de recours compétentes, comme de simples propriétaires fonciers ou organisations ayant la qualité pour recourir.

Cette réduction drastique des compétences communales n'étant pas admissible, le Comité de l'AdCV s'est opposé à la modification de la loi sur l'énergie et a requis que le statu quo actuel soit maintenu et les prérogatives des communes préservées.

Divers et propositions de l'Assemblée

Consultation préalable sur la révision de la loi sur les communes

Siegfried Chemouny, Secrétaire général de l'AdCV, indique que le Canton a décidé de lancer une révision complète de la loi sur les communes (LC).

Il n'y a, pour l'instant, aucun projet concret d'établi. Le Canton a donné l'opportunité à tous les acteurs concernés de proposer des pistes de réflexion, lesquelles seront ensuite explorées plus avant dans le cadre de groupes de travail.

Pour sa part, au terme d'une analyse, le Comité de l'AdCV a formulé diverses propositions, notamment pour ce qui est de la prise en charge de choses mobilières laissées par des locataires expulsés, de la nomination des Préposés au contrôle des habitants, des différentes formes de collaborations intercommunales et du cadre légal régissant la gestion des finances communales.

Les remarques et propositions du Comité de l'AdCV ont été publiées sur notre site internet le 2 mai 2022 : https://www.adcv.ch/documents-mis-en-consultation-fr16920.html#article-17206

D'autre- part, des représentants de l'AdCV participent au COPIL et aux 4 groupes de travail que le Canton a lancé afin de réfléchir et discuter de cette future révision. Des séances ont débuté en mai de cette année. Sur cette base, il appartiendra ensuite au Services du Canton de rédiger un EMPL (projet de loi). Le délai de rédaction et de mise en consultation de ce projet n'est pas encore totalement arrêté, mais il y a lieu de penser que cela demandera du temps, vu l'importance de ce travail.



Cybersécurité

Raoul Sanchez, Vice-Président de l'AdCV, Vice-Syndic d'Eysins et informaticien de formation, a présenté l'avancée des groupes de travail (interne à l'AdCV et celui organisé par le Canton) sur ce sujet épineux et d'actualité.

Prochaines AG

23 juin 2022 : Rougemont
29 septembre 2022 : Denens
1er décembre 2022 : Le Vaud

Anniversaire des 20 ans de l'AdCV

10 septembre 2022

Nous vous invitons à bloquer cette date importante dans vos agendas et vous communiquerons ultérieurement les détails de cet évènement.

Allocution de Monsieur Frédéric Richard Rohner, Syndic de Montagny-près-Yverdon

M. Frédéric Richard Rohner a présenté sa belle commune et a invité l'Assemblée à passer à la partie conviviale de la soirée.

Nous remercions chaleureusement la commune de Montagny-près-Yverdon pour son hospitalité!

(Voir présentation complète sur le site Internet de l'AdCV)

Contact:

Michel Buttin: 078 923 00 55